



Sous la Voûte Céleste et le point Zénith correspondant à 43° 23' 30" de latitude Nord et à 6° 20' 27" de longitude Est au grand méridien de Paris, à La villa Voltaire, 83340 LE CANNET DES MAURES.

Suprême Conseil Uni

des Souverains Grands Inspecteurs Généraux 33e du Rite Ecossais Ancien et Accepté

A Nos Souverains Grands Inspecteurs Généraux, Sublimes Princes du Royal Secret, Grands Inspecteurs Inquisiteurs Commandeurs, Grands Elus Chevaliers Kadosch, Souverains Princes Chevaliers Rose-Croix, Grands Elus Parfaits et Sublimes Maçons, Grands Maîtres Architectes, Maîtres Secrets. A tous les Francs-Maçons du Rite Ecossais ancien et accepté répandus sur la surface du globe.

FAISONS SAVOIR:

Nous, Très Puissant Souverain Grand Commandeur, assisté du Puissant Lieutenant Grand Commandeur et des Souverains Grands Inspecteurs Généraux du 33e et dernier degré du Rite Ecossais ancien et accepté composant le Suprême Conseil Uni, Chefs, Protecteurs et Vrais Conservateurs de l'Ordre: AVONS ÉLEVÉ, au 14e degré de notre rite,

Grand Elu, Parfait et Sublime Maçon

Notre Très Cher Frère: Eric FELDER

Inscrit au contrôle de la loge de perfection N° LP3 à l'Orient de: LYON

Sous le titre distinctif: AUDERE UT VINCERE

Voulant que ce Frère jouisse des avantages, droits, prérogatives et honneurs attachés à ce degré qu'il en exerce les attributions en conformité des Constitutions, Règlements généraux et particuliers de notre Ordre et qu'il soit partout reconnu en cette qualité,

*Lui avons fait délivrer le présent diplôme dûment certifié, signé, scellé et timbré de notre Sceau, pour constater à la fois le degré qui lui est conféré et son inscription au contrôle particulier de notre 14e degré sous le N° **13** Mandons et ordonnons à tous les Maçons réguliers, à tous les Ateliers de notre Jurisdiction, Invitons tous autres Maçons ou Corps maçonniques réguliers de tous degrés, au non de cette réciprocité de devoirs, d'amitié et de bienveillance qui nous lie et nous unit, à le reconnaître aux degré et titre énoncés et à remplir envers lui tous les devoirs prescrits par les lois de l'Ordre.*

Fait et donné en Tenue du Suprême Conseil, le 21/03/2015

Certifié, signé, contresigné, scellé et timbré des Sceaux et timbres du Suprême Conseil Uni par nous, Souverain Grand Inspecteur Général, Garde des Sceaux du Rite

LE GRAND SECRETAIRE GENERAL

